



Réseau
Zones
Humides
Limousin

animé par



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Note technique relative à la demande de subvention

DEMANDEUR : FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CORREZE

4, Square Montana, 19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE

ACCOMPAGNATEURS : Olivier RASCLE, Mathieu BONHOMME (CEN Nouvelle-Aquitaine)



OBJET DE LA DEMANDE

*PROJET DE RESTAURATION DE ZONES HUMIDES ET D'ENTRETIEN PAR LE PATURAGE
A LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE*

2^{ème} phase : mise en œuvre de l'abreuvement



Fédération Départementale
des Chasseurs de la Corrèze

0. PREALABLE A LA DEMANDE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze (FDC19) est **adhérente du Réseau Zones Humides (RZH) en Limousin depuis 2015**, réseau de gestionnaires de zones humides animé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine sur le territoire Limousin. Début 2022, ce dernier compte 281 adhérents pour environ 2250 ha de zones humides conventionnées.

Sur le bassin hydro-géographique Adour-Garonne, ce dispositif est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe.

Pour réaliser son projet sur **le domaine de la Maison de la Chasse et de la Nature, au lieu-dit Lallé sur la commune de CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE**, l'adhérent bénéficie d'un accompagnement technique (dont la rédaction de la présente note) et d'un suivi administratif par les animateurs du RZH.

Données Réseau Zones Humides (RZH)

ADHÉRENT : Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze

TERRITOIRE D'INTERVENTION RZH : Dordogne, Vézère et Auvézère

DATE D'ADHESION AU RZH : Mai 2015

Diagnostic-Plan de gestion simplifié rédigé en 2015

SURFACE DE ZONES HUMIDES (ZH) CONVENTIONNÉES : 3,46 ha

SURFACE TOTALE CONVENTIONNÉE : 9,41 ha

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

En annexe, un document présente de façon complète l'histoire du site, les règles de gestion initialement instaurées et ses évolutions au cours des années passées. Le chapitre suivant est une brève synthèse pour situer l'objet de la demande de subvention dans son contexte.

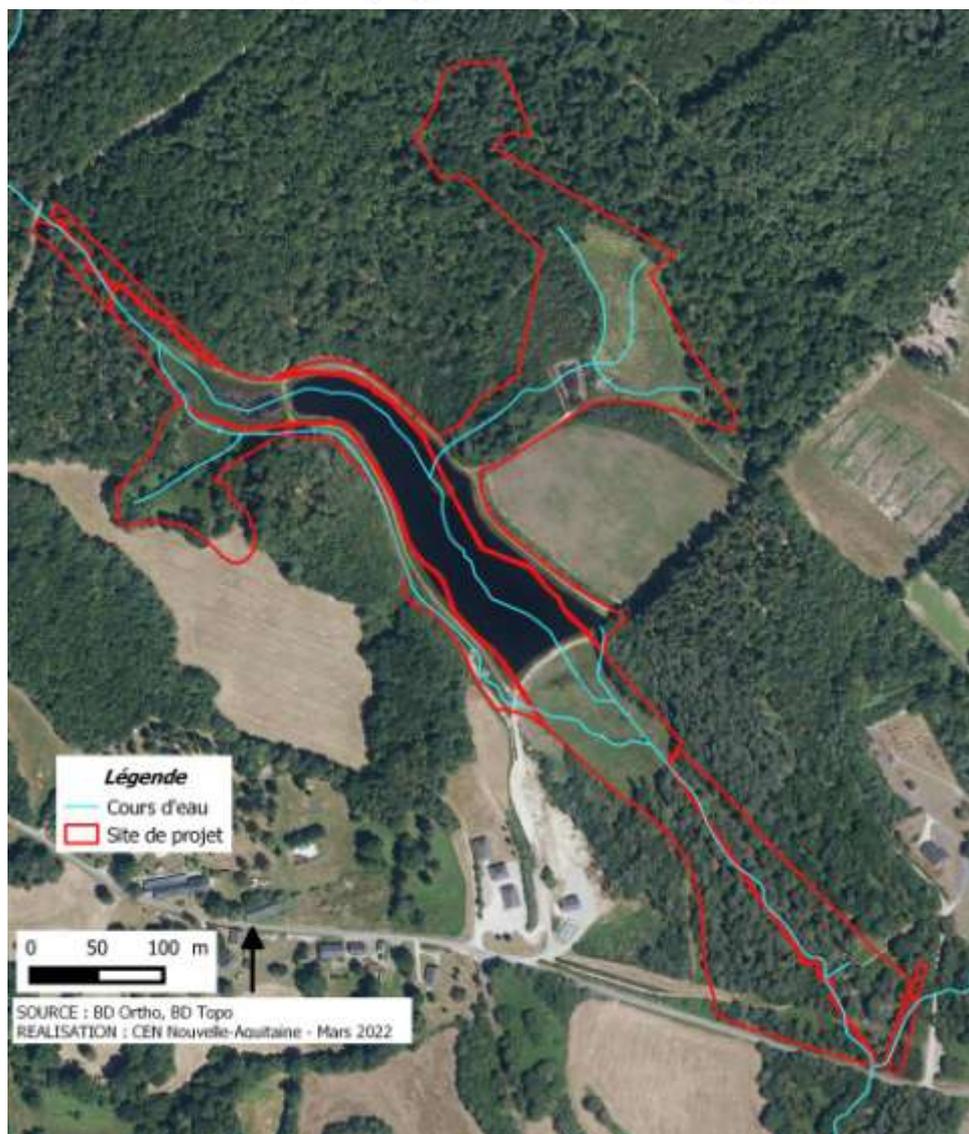
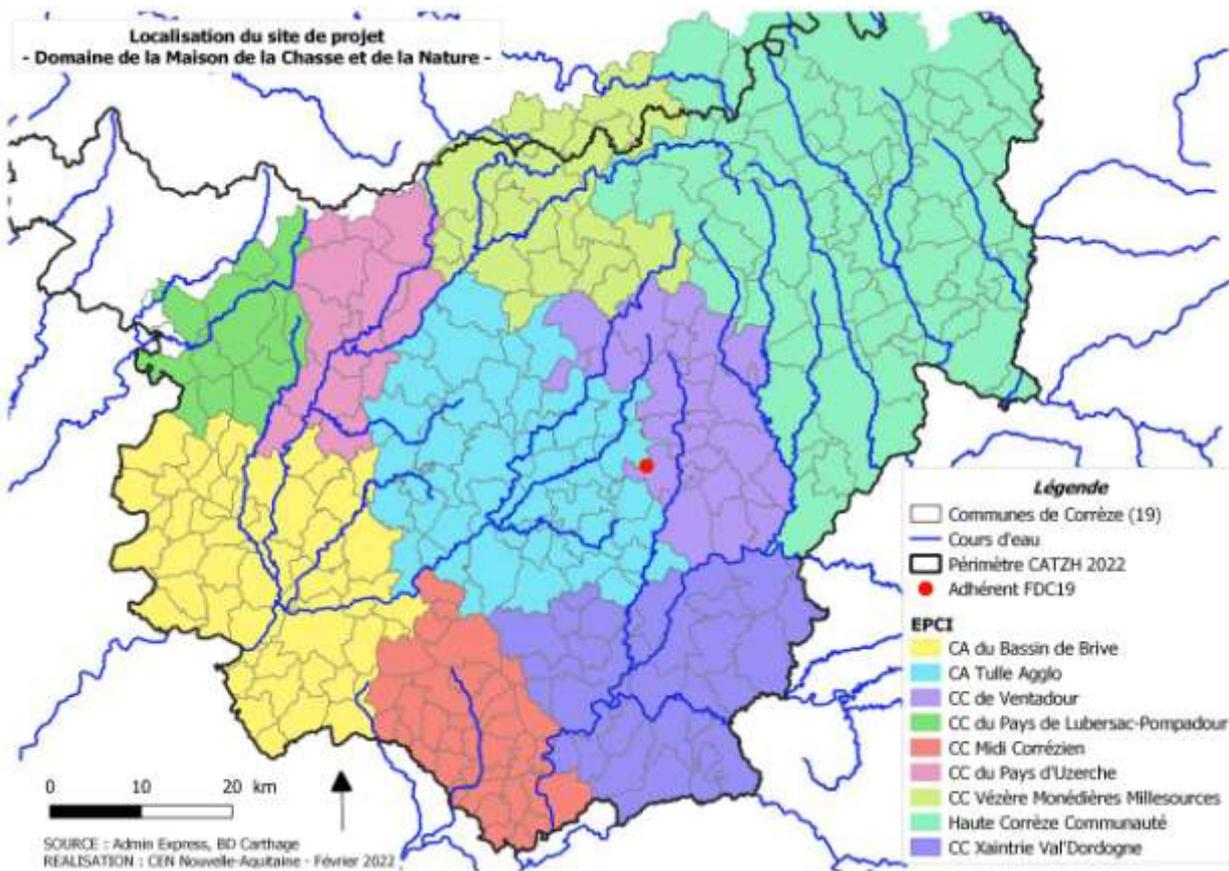
Depuis son adhésion au RZH en 2015 et une première tranche de travaux (bûcheronnage/abattage et débardage par traction animale, pose de clôtures et de passerelles bois) effectués en 2017-2018 sur les fonds humides du domaine, une seconde phase doit maintenant être lancée concernant l'abreuvement.

En effet, la remise en pâturage du site devait initialement se faire avec des brebis. Les ovins se satisfaisant de la rosée du matin, de l'eau dans l'herbe et de quelques flaques d'eau pour boire, aucun aménagement pour l'abreuvement n'était prévu. Après une saison test non concluante, le projet de pâturage par des brebis a dû être annulé.

Une nouvelle opportunité s'est présentée avec une éleveuse locale de bovins de race Limousine (Cathy DONNEDEVIE – également adhérente du Réseau Zones Humides). Depuis quatre saisons, **cinq à dix vaches** font le tour des parcs du domaine et **le résultat est assez remarquable**. L'abreuvement est actuellement effectué, aussi bien que possible, à l'aide de deux pompes à museaux prêtées sur du court terme par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Ce système ne répond pas complètement à la demande. En effet, en 2020, la sécheresse fut telle que l'éleveuse dû retirer les vaches du site.

Après ces quelques années de réflexion et d'adaptations du système de pâturage, la présente demande de subvention concerne la mise en œuvre d'aménagements fonctionnels et pérennes pour l'abreuvement.

II. LOCALISATION DU SITE DE PROJET



III. POINT SUR LE PÂTURAGE ET LES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

Cinq parcs de pâturage couvrent le domaine de la Maison de la Chasse et de la Nature, avec les dimensions approximatives suivantes :

Parc 1 (P1) : 1,38 ha

Parc 2 (P2) : 3,17 ha

Parc 3 (P3) : 1,14 ha

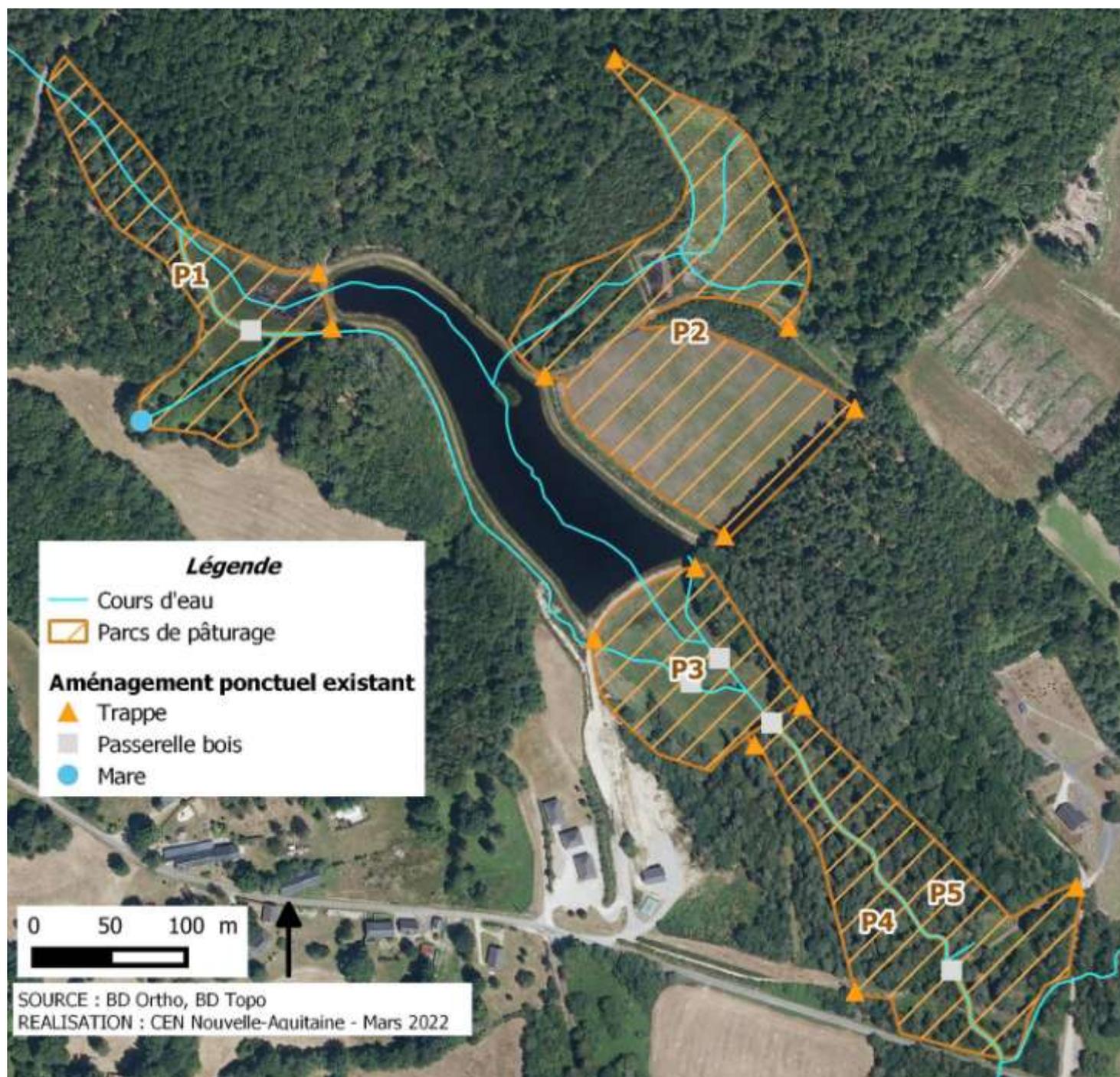
Parc 4 (P4) : 0,84 ha

Parc 5 (P5) : 1,21 ha

TOTAL surface pâturée : 7,74 ha

Les clôtures installées sont de type électrique 2 rangs, semi-mobiles (mises en place avant la saison de pâturage et déposées ensuite pour laisser la faune sauvage circuler librement – chantier réalisé en partenariat avec les élèves des lycées agricoles de Naves et de Neuvic, dans le cadre de leur apprentissage). Les linéaires de cours d'eau les plus à risque face au piétinement sont mis en défens et plusieurs passerelles bois permettent de franchir les ruisseaux aux endroits stratégiques.

Il convient aujourd'hui d'adapter l'abreuvement à chaque parc existant.



IV. DESCRIPTIF DES TRAVAUX ENVISAGÉS

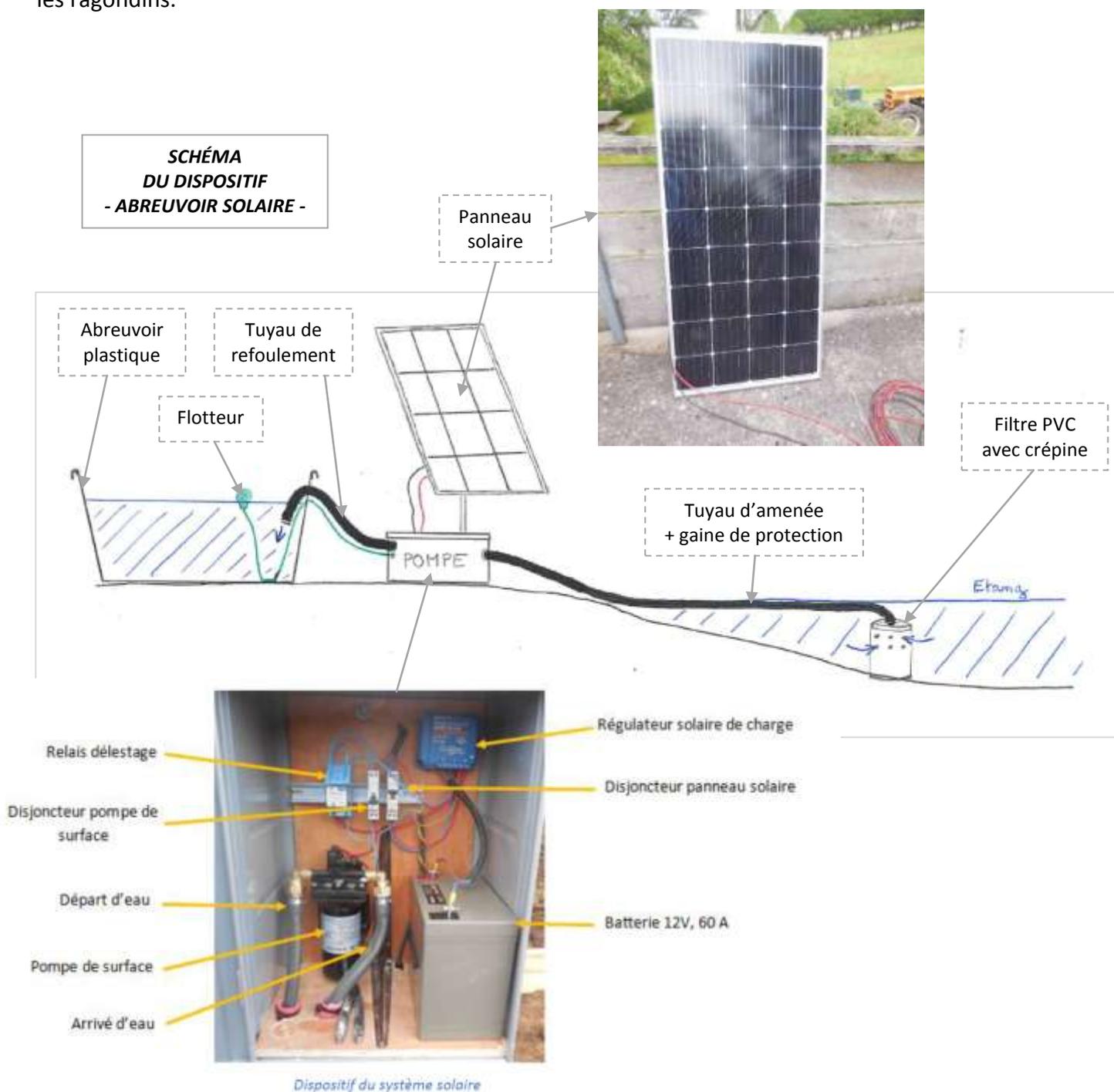
L'abreuvement est étudié par parcs de pâturage, sachant que le lot de vaches présent est d'environ 10 têtes. En été, la source d'approvisionnement en eau la plus sécurisée d'un point de vue quantitatif est la réserve d'eau que forme l'étang. C'est pourquoi tous les systèmes d'abreuvement proposés se basent sur cette ressource en eau.

PARC 1 – AMONT DE L'ÉTANG

L'abreuvement sera réalisé par pompage de l'eau dans l'étang.

Du point d'alimentation, constitué d'une crépine avec clapet anti-retour intégrée dans un tube PVC Ø100 percé agissant comme première filtre grossier, jusqu'à l'abreuvoir plastique de 600 L, l'eau circulera au travers d'un tuyau d'amenée, puis d'une pompe alimentée par l'énergie solaire (un panneau solaire alimentera une batterie, fonctionnelle même en période de faible luminosité si chargée, qui alimentera la pompe) et d'un tuyau de refoulement vers le bac. Une fois le bac rempli, un flotteur viendra couper le circuit électrique pour arrêter la pompe.

Le système solaire sera portatif de façon à pouvoir être utilisé entre les parcs 1 et 2 selon le lieu de présence du troupeau. Sur la portion crépine-pompe, le tuyau sera gainé pour éviter d'être détérioré par les ragondins.



PARC 2 – LATÉRAL A L'ÉTANG

Abreuvement sur le même procédé que le parc 1. Le panneau solaire et le caisson contenant la pompe et la batterie seront déplacés pour suivre le troupeau.

PARCS 3, 4 et 5 – AVAL DE L'ÉTANG

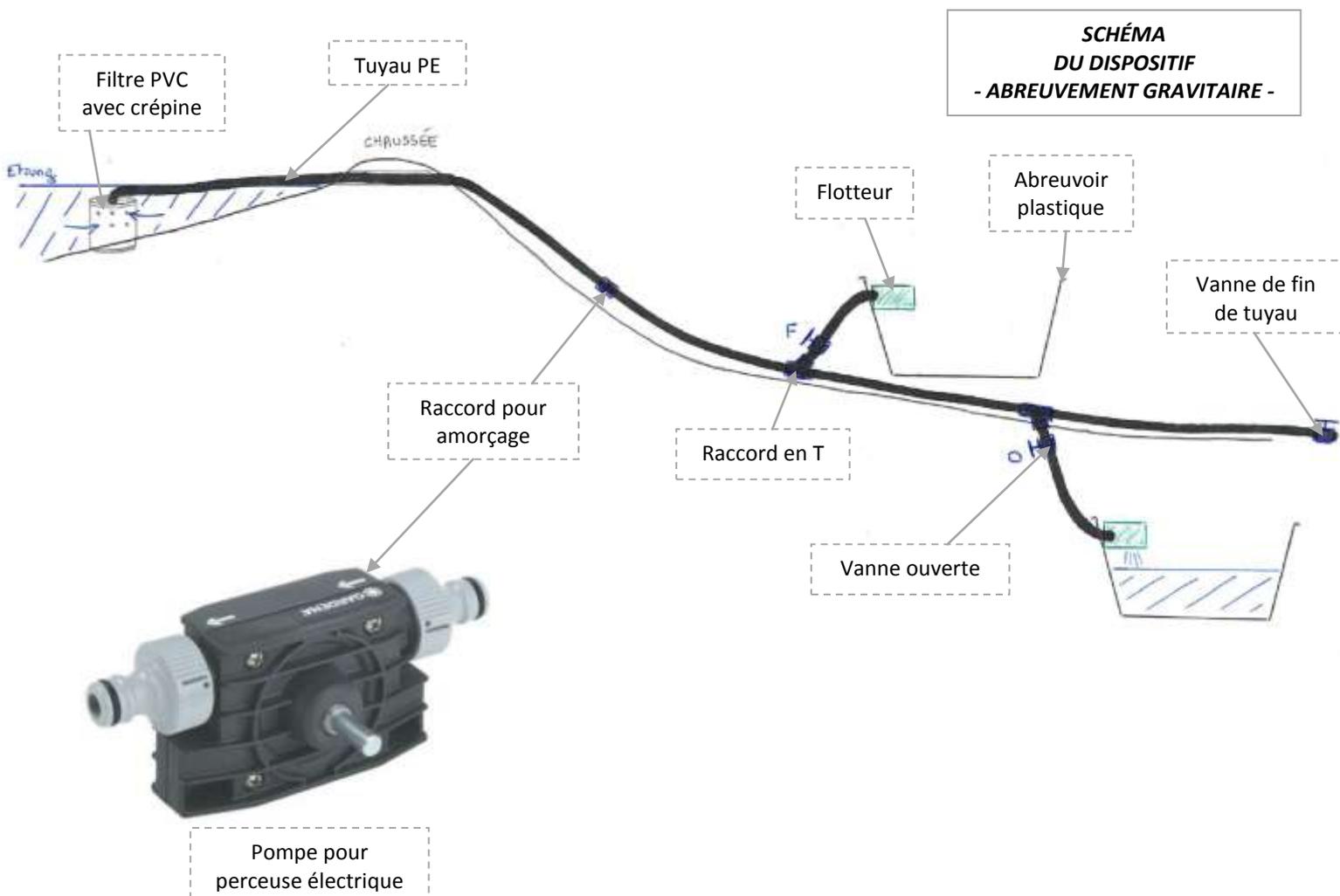
L'abreuvement sera réalisé en gravitaire en partant de l'étang.

La prise d'eau sera constituée d'une crépine avec clapet anti-retour intégrée dans un tube PVC Ø100 percé agissant comme premier filtre grossier. Un tuyau PE (diam 32) sera ensuite tiré de ce système jusqu'au bas des parcelles pour descendre l'eau.

Des raccords seront installés tout au long du linéaire, dont plus spécifiquement :

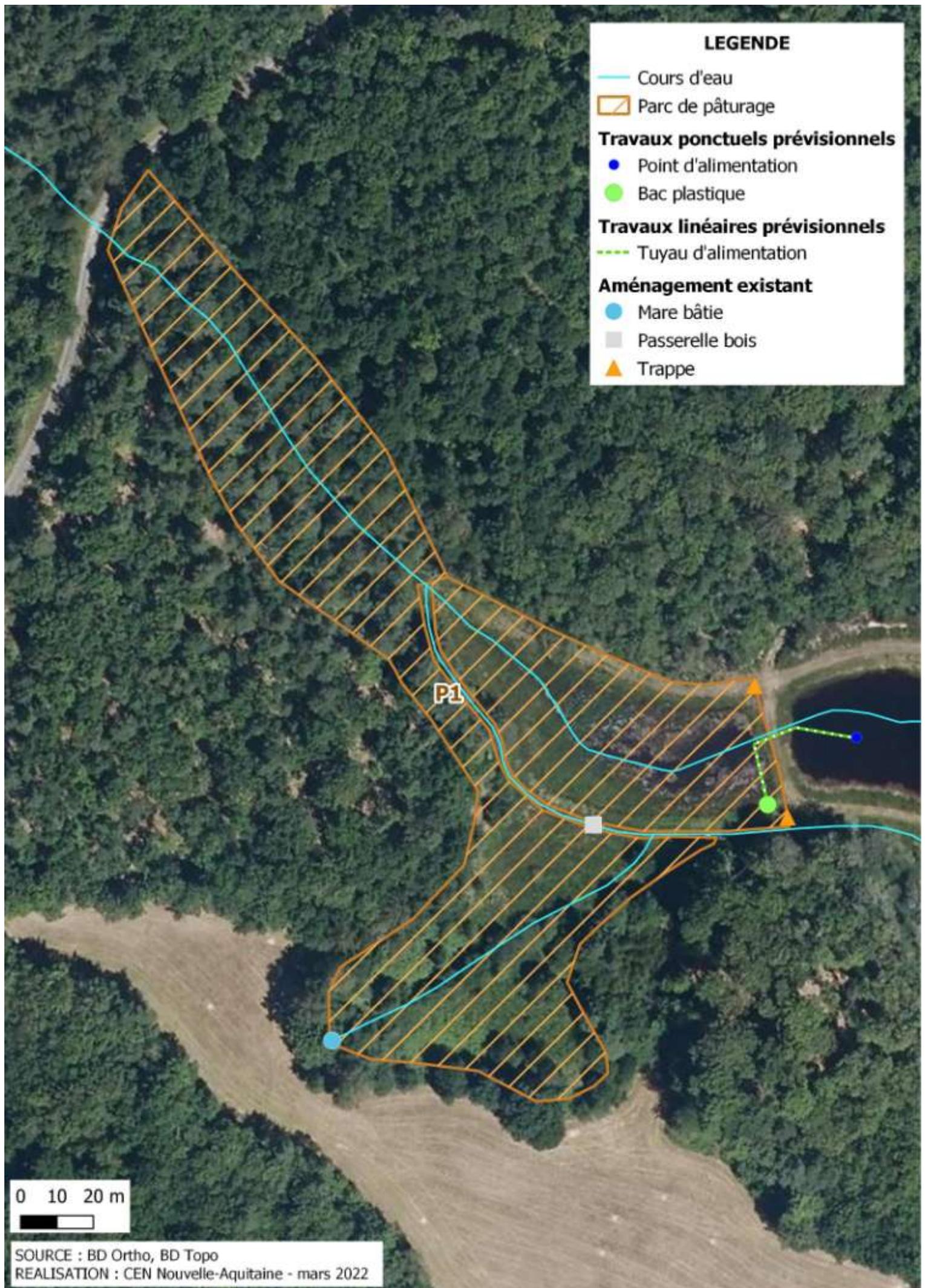
- un raccord après le passage de la chaussée qui permettra de réamorcer le système à chaque début de saison de pâturage, à l'aide d'une pompe pour perceuse électrique ;
- des raccords en T pour amener l'eau à chaque abreuvoir fixe (au nombre de 3, répartis le long du linéaire), avec un système de vanne permettant de gérer indépendamment chaque abreuvoir. Une vanne sera également installée en bout de tuyau pour garder ce dernier en charge. Une vidange du tuyau sera réalisée en fin de saison de pâturage.

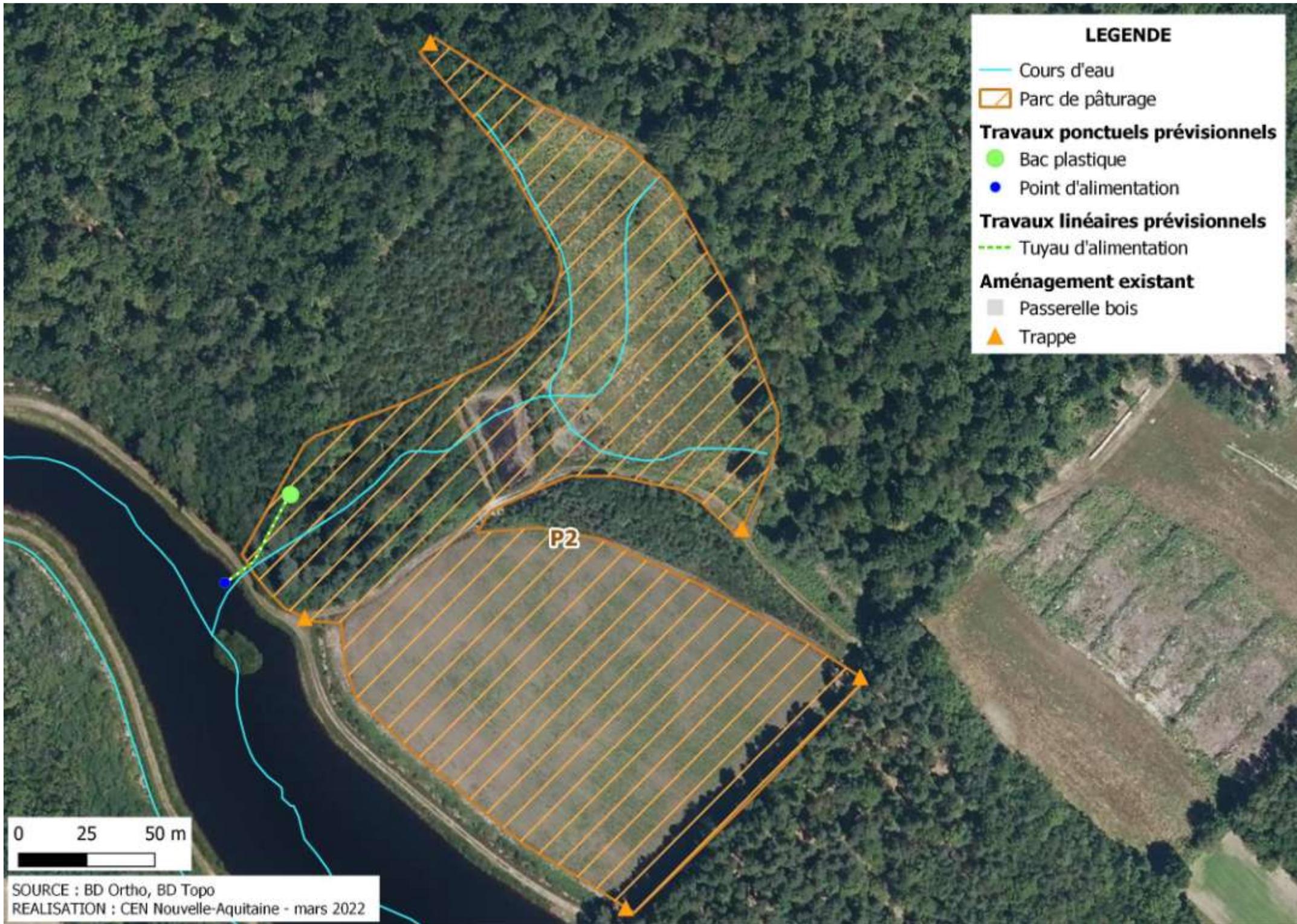
Chaque abreuvoir sera équipé d'un flotteur, pour ne pas prélever plus d'eau que nécessaire.



V. BESOIN EN MATERIELS ET LOCALISATION

MATERIELS			
PARCS 1 et 2 - Abreuvement par pompe solaire portative		matériel pour les 2 types de système	Quantité
PARCS 3 à 5 - abreuvement gravitaire			
Thématique	Intitulé		
Filtre	Tuyau PVC diam100		1 m
	Tampon de visite mâle/femelle à coller diam 100		4 U
	Crépine avec clapet anti-retour et raccord tuyau arrosage		1 U
	Crépine avec clapet anti-retour et raccord tuyau diam 32		1 U
	Collier de serrage inox		8 U
Tuyau et accessoires	Tuyau arrosage diam 14.5 mm		50 ml
	Gaine de protection TPC diam 40 mm		25 ml
	Tuyau PE diam 32		500 ml
	Raccord en T diam 32		3 U
	Raccord tuyau diam 32		6 U
	Vanne diam 32		4 U
	Pompe pour perceuse électrique		1 U
Système solaire	Boîte de stockage PVC 45 L		1 U
	Régulateur solaire MPPT 75/15 12/24V Victron Energy		1 U
	Rail DIN pour porte fusible		1 U
	Disjoncteur bipolaire DC courant continu 10A/220V max		1 U
	Disjoncteur bipolaire DC courant continu 16A/220V max		1 U
	Sachet de cosses rétractables mâle et femelle pour 2,5 mm ²		1 U
	Sachet de gaines thermo-rétractables		1 U
	Panneau solaire polycristallin VICTRON 175W - 12V		1 U
	Poignée de caisse à visser acier		1 U
	Câble souple H07 2 x 6 mm ²		30 ml
	Connecteur MC4 à sertir femelle 4/6 mm ²		1 U
	Connecteur MC4 à sertir mâle 4/6 mm ²		1 U
	Batterie étanche Victron AGM 12V 60A 720 Wh		1 U
	Cosses à sertir 6 mm ² diam 8 pour batterie		2 U
	Pompe de surface SHURFLO 5050 2301 C011/12V 18,9L/min		1 U
Boulons écrous rondelles 4x15		25 U	
Abreuvoir	Bac d'abreuvement éco bovin 1000 L		2 U
	Bac d'abreuvement 600 L avec emplacement flotteur		3 U
	Passe paroi		2 U
	Flotteur d'arrêt (niveau haut/bas) 3 m		1 U
	Câble 3 fils 2,5 mm ² - rallonge pour flotteur d'arrêt		30 ml
	Flotteur basse pression		3 U
	Piquets châtaignier		20 U



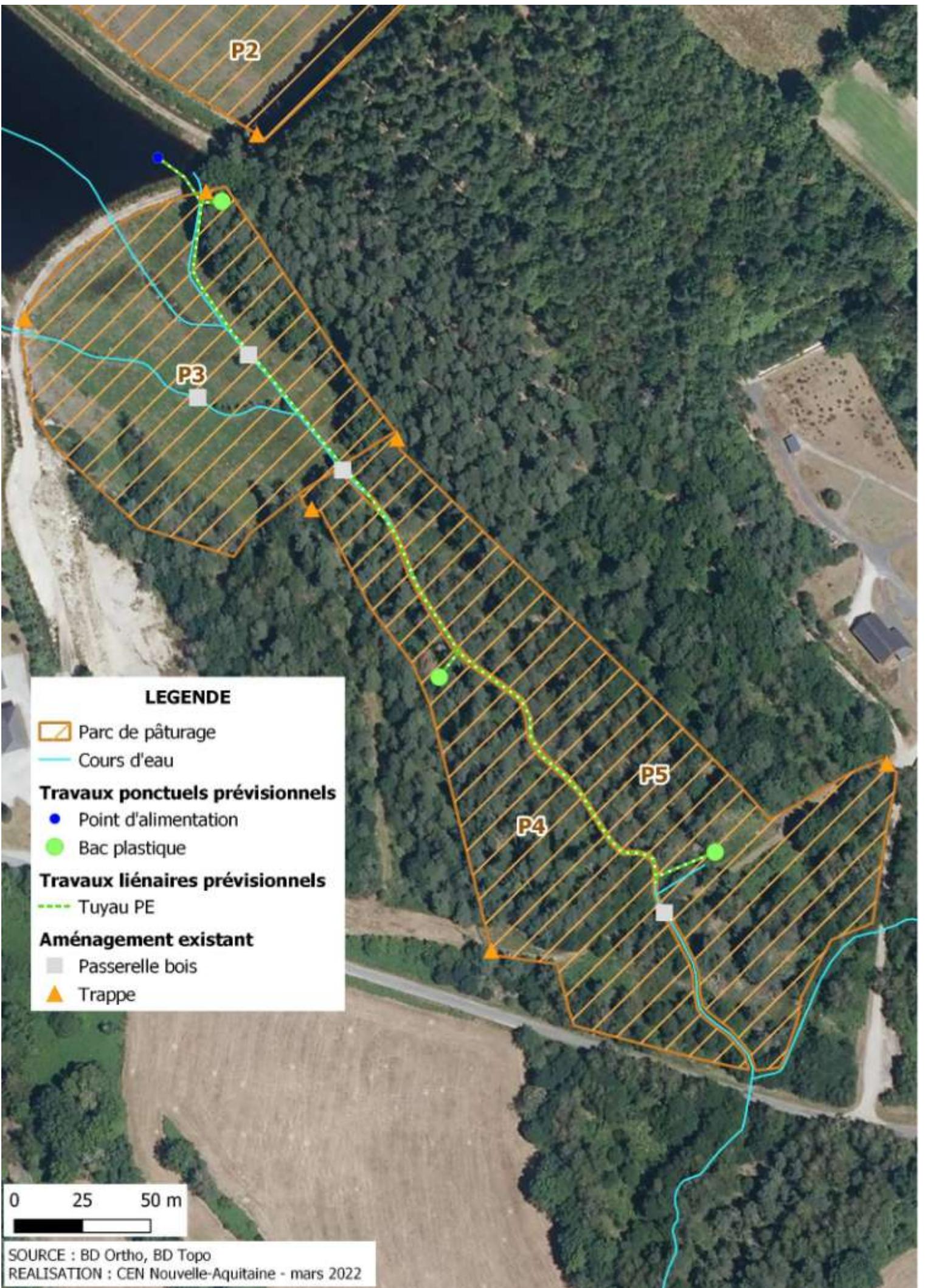


LEGENDE

- Cours d'eau
- ▨ Parc de pâturage
- Travaux ponctuels prévisionnels**
 - Bac plastique
 - Point d'alimentation
- Travaux linéaires prévisionnels**
 - Tuyau d'alimentation
- Aménagement existant**
 - Passerelle bois
 - ▲ Trappe

0 25 50 m

SOURCE : BD Ortho, BD Topo
REALISATION : CEN Nouvelle-Aquitaine - mars 2022



LEGENDE

 Parc de pâturage

 Cours d'eau

Travaux ponctuels prévisionnels

 Point d'alimentation

 Bac plastique

Travaux liénaires prévisionnels

 Tuyau PE

Aménagement existant

 Passerelle bois

 Trappe

0 25 50 m

SOURCE : BD Ortho, BD Topo
REALISATION : CEN Nouvelle-Aquitaine - mars 2022

Le 01 mai 2022

CONTACT :

Demandeur :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze

4, Square Montana

19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE

Technicien en charge du suivi du projet : Mathieu PRESSET

Mail : mathieu.fdc.19@free.fr

Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides du Limousin (CATZH) :

Animateur CATZH : Olivier RASCLE

Coordinateur RZH : Erwan HENNEQUIN

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil

87510 Saint Gence

Tel : 05 55 03 09 09

Mail : orascle@conservatoirelimousin.com / e.hennequin@cen-na.org